Udaf du Val-de-Marne

L'Echo des Familles

N°48 — Février 2020

Edito de la Présidente -

Je vous présente mes meilleurs vœux pour vous ainsi que vos familles et proches. La vidéo carte de vœux est visible sur notre chaine YouTube, n'hésitez pas à aller la voir !

A l'aube de cette année 2020, le bilan démographique de l'INSEE a annoncé une cinquième année de baisse consécutive de la fécondité, sous les 1,873 enfants par femme. La modification du comportement des couples à l'origine de la baisse de la fécondité est la cause essentielle de la baisse des naissances depuis 5 ans, la baisse du nombre de femmes en âge de procréer jouant un rôle minoritaire. En 2019, il est né près de 70 000 enfants de moins qu'en 2014. Le total des naissances sur 12 mois glissants a baissé sans interruption pendant 60 mois, sans aucun rebond, ce qui est inédit depuis l'après-guerre.

Triste constat que je vous fais dans ce propos liminaire mais nous sommes une association familiale et nous devons constamment militer pour une politique familiale dynamique.

C'est une clef pour l'avenir de notre société.

Nous devons aussi être le porte-parole auprès de nos élus municipaux pour que dans la campagne électorale qui s'est ouverte nous puissions affirmer nos positions dans la politique familiale.

Choisir d'avoir un enfant c'est avoir confiance en l'avenir. Le rôle de la politique familiale est de contribuer à créer cette confiance en apportant aux familles une aide concrète et stable. Or, depuis plus de 10 ans, des prestations familiales sont sacrifiées ou rognées, et depuis 6 ans le développement de l'accueil de la petite enfance stagne, voir régresse : la politique familiale est de moins en moins en mesure de donner confiance aux familles et de leur permettre de réaliser leur désir d'enfant.

C'est pour répondre à ces familles que l'Udaf a inscrit dans sa convention d'objectifs quinquennale la création de crèches. Le projet était peut-être ambitieux sur le nombre mais notre ténacité de négociation quotidienne est toujours au rendez-vous. Nous développons nos actions dans le champ de la petite enfance avec la volonté d'ouvrir un lieu d'accueil enfants-parents et de proposer des ateliers pour les enfants de parents séparés. Ces nouveaux projets sont dans la continuité de notre action d'accompagnement dans l'éducation et du rapprochement des liens au sein de la famille.

De plus nous allons renforcer notre communication sur les réseaux sociaux pour que toutes les innovations que vous et nous menons puissent être vues et donnent du sens à nos missions. Des vidéos sont déjà visibles sur YouTube avec la présentation de nos actions et des associations familiales, ce n'est qu'un début.

L'Udaf, tête de réseau maintien donc son rôle fédérateur des talents avec des initiatives locales de nos associations familiales et de nos partenaires. A ce propos, je vous rappelle que les candidatures sont ouvertes pour la 2ème édition du Trophée Initi'aCtives.

Nous vous attendons nombreux à notre prochain rendez-vous institutionnel qui sera notre Assemblée Générale le Mardi 16 Juin 2020 où sera également remis le Trophée.

Françoise Souweine, Présidente

La vie de l'Udaf et ses services

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !

L'Udaf du Val-de-Marne est présente sur 5 réseaux sociaux : Twitter, LinkedIn, YouTube, Instagram et Facebook.

Evènements, rencontres partenariales, actions envers les familles, actualité de notre département… Rejoignez-nous pour être en temps réel au cœur de l'actualité de l'Udaf du Val-de-Marne et de son réseau !

Twitter : UDAF_94
LinkedIn : UDAF 94
YouTube : UDAF 94
Instagram : @udaf94/
Facebook : Udaf 94

Les parents face aux radicalisations des jeunes

Comment un individu, surtout quand il est jeune, peut-il se laisser séduire par un discours de propagande jusqu'à rompre radicalement avec tout ce qu'il aimait jusque-là ? Dans quel contexte politique et sociétal se forment les radicalisations ?

C'est à ces questions qu'ont tenté de répondre Claudine Chatain, vice-présidente de l'association SOFI-ADFI94 ainsi que Guylain Chevrier, formateur, enseignant et ancien membre de la mission laïcité du Haut Conseil à l'Intégration, responsable départemental du CNAFAL, lors du « Questions de familles » sur le thème Les parents face aux radicalisations des jeunes qui s'est déroulé le 21 novembre 2019 à Vincennes.

La synthèse de la rencontre est disponible sur notre site internet, www.udaf94.fr, nous vous invitons à la consulter.

L'Udaf 94 recrute !

Envoyez vos candidatures à grh@udaf94.fr

- Chef de service à la protection judiciaire des majeurs - CDI
- Mandataires judiciaires à la protection des majeurs - CDI
- Délégué(e) aux prestations familiales - CDI
- Service civique Lire et faire lire

Les chroniques de l'Udaf du Val-de-Marne

Un écho, une info !

Mon enfant et les écrans : un site internet pour vous accompagner !

Ce site internet aide les parents d'enfants de 3 à 13 ans à utiliser les « écrans » dans la famille de manière éclairée et responsable.

Conseils pratiques, astuces faciles à mettre en place, avis d'experts et actualité numérique décodée : le site internet **« mon enfant et les écrans »** vous aide à reprendre la main et trouver un équilibre familial autour de l'usage des écrans !

Face au déploiement des écrans et des outils numériques au sein des familles, « Mon enfant et les écrans » propose une mine d'informations claires, pratiques et mises à jour régulièrement à destination des parents. Ils ont un rôle fondamental à jouer auprès de leurs enfants pour les protéger, les guider et les aider à bien grandir.

Mon enfant et les écrans c'est aussi une page Facebook pleine de ressources ! N'hésitez pas à la consulter.

Informations :
www.mon-enfant-et-les-ecrans.fr

@monenfantetlesecrans

3 Questions à ….

Mélaine Rodier, mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Mélaine Rodier est mandataire à la protection juridique des majeurs à l'Udaf du Val-de-Marne.

Comment vous définiriez le rôle du mandataire ?

L'objectif du mandataire est d'accompagner le majeur au retour à une certaine autonomie aussi bien financière qu'administrative. Il s'agit de travailler avec les personnes sur leurs difficultés financières, trouver des astuces pour qu'elles puissent gérer leur argent.

Les finances sont récupérées afin d'avoir une gestion financière globale qui comprend les charges et les factures, et l'argent de vie. L'argent de vie concerne l'alimentation et le quotidien. Selon les majeurs, il peut être géré au mois, à la semaine ou à la journée au quotidien. Le budget est défini selon le projet de vie (souhait de faire des économies, achat électroménager, vacances …). S'il y a un excédent, il est remis aux majeurs sous différentes formes (la totalité à la fin du mois, ou par supplément au cours du mois) . Le budget peut être ajusté si les suppléments sont récurrents.

Le retour à l'autonomie est travaillé avec les majeurs sous différentes formes. Pour certains le retour à l'autonomie est possible progressivement comme par le passage d'une curatelle renforcée à une curatelle simple. Pour d'autres, du fait de la présence de la pathologie, le retour à l'autonomie va s'exprimer par des actes ponctuels administratifs ou du quotidien. Il est important de valoriser les compétences des personnes et de s'appuyer dessus. Par exemple, un majeur qui a une pathologie lourde mais qui est en capacité de faire la démarche pour sa carte d'identité va être encouragé par le mandataire à le faire. Cela va être valorisé et le mandataire va montrer les possibilités qui se sont ouvertes à l'usager.

Les chroniques de l'Udaf du Val-de-Marne

Vous êtes à l'initiative de l'adaptation du Document Individuel des Majeurs Protégés (DIPM) pour les personnes en situation de surdité, pouvez-vous nous présenter votre démarche ?

Les informations sont principalement données par des documents écrits dont l'accessibilité ,pour les personnes avec un petit niveau de français ou ne maitrisant pas la langue, est difficile et d'autant plus lorsqu'elles sont sourdes/malentendantes. Notre métier demande à s'adapter à différents profils en proposant des outils qui leur permettent de comprendre ce qu'on leur demande. Sensibilisée à la surdité à travers mes expériences professionnelles, j'ai souhaité adapter le DIPM pour le rendre accessible aux majeurs en trouvant un moyen visuel pour qu'il soit compris.

Le document a été travaillé en ce sens pour le rendre plus léger et imagé tout en prenant en compte la pathologie associé à la surdité. Pour certaines pathologies, le vide peut être anxiogène car la personne se retrouve face à quelque chose qu'elle n'est pas capable de combler. Ainsi, les réponses ouvertes aux questions ont été remplacées par des propositions de réponses à cocher. Des visuels reprenant le langage des signes ont également été intégrés. La prochaine étape est de tester avec les majeurs et l'ajuster.

D'autres types de documents comme celui du budget pourront être adaptés également par la suite.

Qu'aimez-vous dans votre métier ?

La richesse qu'apportent les autres. Etre mandataire, c'est être polyvalent, être en constante réflexion, s'adapter continuellement face aux situations. Le partage avec les autres professionnels par l'échange de pratiques et les réflexions collectives autour d'une situation est très appréciable. Nous sommes toujours en train d'apprendre.

Stratégies, développement et partenariats

2ème édition du Trophée Initi'aCtives : déposez vos candidatures !

Les candidatures sont ouvertes pour toutes les associations du Val-de-Marne. Les associations adhérentes de l'Udaf du Val-de-Marne, peuvent également candidater. N'hésitez pas à nous partager vos initiatives associatives!

La remise des prix se fera lors de l'Assemblée Générale de l'Udaf le 16 juin 2020.

Téléchargez le dossier de candidature en cliquant sur le lien ci-dessous.
Partagez-nous vos projets !
https://www.udaf94.fr/actualite/421-lancement-de-la-2nde-edition-du-trophee-initi-actives.html

Stratégies, développement et partenariats

La petite enfance au cœur des projets de l'Udaf du Val-de-Marne

Plus d'informations :
vieassociative@udaf94.fr

L'Udaf du Val-de-Marne souhaite développer depuis plusieurs années des actions autour de la petite enfance. Cela s'est traduit par la création de la crèche Couleur Cabane qui fête sa première année en 2020. Dans cette continuité, afin de favoriser les liens parents enfants, l'association à l'ambition d'ouvrir un Lieu d'accueil enfants parents (LAEP), les samedis matins à Bonneuil-sur-Marne dans les locaux de la crèche. Cela permet de promouvoir ce lien, accompagner les parents pour appréhender l'entrée dans la parentalité et leur relation à travers le jeu.

A cela s'ajoute la volonté de créer des ateliers enfants de parents séparés afin de soutenir les enfants confrontés à la séparation parentale et de détecter leurs difficultés . Cela permet de prévenir l'apparition de troubles plus importants qui peuvent s'installer sans qu'on n'y prête attention, et s'aggraver au début de l'adolescence, ou bien plus tard à l'âge adulte.

Il s'agit bien là d'un enjeu de santé publique. La prise en charge des enfants par des professionnels qualifiés (art-thérapeute, médiateur familial, psychologue si besoin) permet d'identifier certains troubles, de recueillir la parole de l'enfant.

La réalisation de ce projet est en cours.

Les Matinales : un dispositif qui se développe hors les murs

Quatre matinales ont eu lieu entre septembre et décembre 2019 réunissant une vingtaine de professionnels et aidants chacune. Elles se sont déroulées à l'Udaf ainsi que lors d'événements des partenaires.

En effet, l'Udaf du Val-de-Marne a animé un atelier sur les aides financières des proches aidants lors du Salon des aidants organisé par le Conseil départemental en octobre 2019 ainsi qu'à Saint-Maur-des-Fossés dans le cadre des conférences « Handialoguant » organisées régulièrement par la ville.

En septembre 2019, les professionnels de la Plateforme ont souhaité mettre en avant la problématique des jeunes aidants par l'intervention de Madame Bourgeois, directrice de projets de l'association JADE (Jeunes AiDants Ensemble). L'Udaf du Val-de-Marne souhaite accompagner l'association a développé ses ateliers de cinéma-répit dans le Val-de-Marne.

En décembre 2019, la sociologue et médiatrice Véronique Matemnago a abordé les questions de la perte d'autonomie chez les personnes âgées qui peuvent être source de conflit. Aujourd'hui cette perte d'autonomie nécessite une prise en charge spécifique pouvant intensifier les conflits entre le malade, l'institution soignante et les enfants en raison de l'évolution sociologique des familles, de l'augmentation de l'espérance de vie, et des droits du parent âgé. Ainsi, la médiation familiale intergénérationnelle apparaît comme une solution pour rétablir le dialogue familial.

Plus d'informations : aidants@udaf94.fr

L'animation de réseau

L'Udaf du Val-de-Marne a obtenu le label « Café des aidants » décerné par l'Association Française des Aidants.

Les Cafés des Aidants sont des lieux, des temps et des espaces d'information, destinés à tous les aidants, quels que soient l'âge et la pathologie de son proche. Ces rencontres auront lieu une fois par mois à Boissy-Saint-Léger et seront co-animées par un travailleur social et un psychologue. A chaque rencontre une thématique sera proposée pour amorcer des échanges autour de l'expérience d'aidant.

Le Café des aidants de l'Udaf du Val-de-Marne ouvrira en mars 2020 pour offrir aux aidants un espace dédié pour échanger et rencontrer d'autres aidants dans un cadre convivial.

Pour en savoir plus contactez-nous : aidants@udaf94.fr / 01 45 10 32 44.

Mars — **Lundi 9 Mars à 14h30**
Du répit pour trouver un équilibre dans la relation d'aide

Avril — **Lundi 20 avril à 14h30**
Mon proche refuse qu'on l'aide

Mai — **Lundi 11 mai à 14h30**
Maintien à domicile et préservation de la santé de l'aidant

Juin — **Lundi 15 juin à 14h30**
Vivre le deuil de ce qu'a été mon proche et de ce qu'il est en train de devenir

Agenda

Jeudi 6 février 2020 :
Matinale
« La maladie d'Alzheimer et maladies apparentés : soutiens et informations. »

Animée par la présidente de France Alzheimer 94.

Jeudi 26 mars 2020 :
Matinale
« Sensibilisation autour des jeunes aidants »

Animée par la directrice de projet de l'association Jeunes AIDants Ensemble .

Service Plateforme Ressources pour les proches aidants
aidants@udaf94.fr - 01 45 10 32 44 - www.udaf94.fr

L'animation de réseau

Focus sur le logement social

L'Udaf du Val-de-Marne ayant des administrateurs dans les offices HLM, il est bon en ce début d'année de faire le point sur la politique publique en ce domaine.

Le gouvernement a engagé depuis 2017 une réforme radicale du logement social et des organismes HLM.

Il a mis en place en 2017 la diminution de 5 euros des APL puis dans le cadre de la loi de finances 2018 la réduction de loyer de Solidarité (RLS) pour les bailleurs sociaux, permettant ainsi de réduire de 800 M€ le coût des APL pour l'Etat.

Il a également augmenté le taux de la TVA de 5,5% à 10% permettant de générer une recette fiscale de plus de 700 M€ pour l'Etat. Au total la contribution des organismes HLM au budget de l'Etat a été de 1>500M€ en 2018.

De même, le changement de barème du Supplément du Loyer Solidaire (SLS) a augmenté le prélèvement sur les organismes pour alimenter le Fonds National des Aides à la Pierre (FNAP).

Une clause de revoyure entre l'Etat et le mouvement HLM signée au printemps 2019, si elle permet de limiter pendant 3 ans l'impact de l'augmentation de la Réduction de loyer solidarité (RLS) de 800M€ à 1300 M€ au lieu de de 1500M€, confirme la volonté du gouvernement de diminuer les ressources et les moyens des organismes HLM pour financer les APL et en réduire la charge pour l'Etat.

La RLS sera bien de 1300 M€ en 2020 avant de passer à 1500 M€ et les conséquences à moyen et long termes seront mauvaises pour le logement social.

La loi ELAN adoptée fin 2018 impose de plus aux organismes HLM d'avoir une taille critique minimale de 12 000 logements à compter du 1er janvier 2021.

Ceci va conduire les organismes HLM à se regrouper et en particulier les offices HLM en Ile-de-France, qui sont nombreux et de taille inférieure au seuil imposé, à l'exception des offices départementaux.

Dans le Val de Marne deux regroupements sont à suivre :

- L'office départemental VALOPHIS et l'OPHLM de Villeneuve Saint-Georges ont engagé le processus de regroupement qui aboutira à une fusion au 31 décembre 2020.
- De même, Valophis et Nogent habitat ont engagé le processus de création d'une société de coordination qui pourra accueillir les OPHLM du département qui le souhaiteraient ce qui leur permettrait de respecter l'échéance du 1er janvier 2021.

L'animation de réseau

L'Udaf du Val-de-Marne obtient le label d'Etat « Point Conseil Budget »

L'objectif du Point Conseil Budget de l'Udaf du Val-de-Marne est de proposer un soutien à toute personne, quels que soient sa situation professionnelle ou son niveau de ressources, dès que les premiers signes de difficultés financières apparaissent.

La stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté du Gouvernement prévoit le déploiement de 400 Points Conseil Budget sur l'ensemble du territoire français d'ici 2022. En 2019, après la publication d'un appel à manifestation d'intérêt, l'Etat a labellisé 150 Points Conseil Budget dans 8 régions. Soutenue par l'Unaf, le réseau des Udaf devient le premier réseau de PCB avec 65 labels partout en France.

Les conseillers des Points Conseil Budget ont vocation à accompagner les familles dans leurs difficultés budgétaires pour préserver leur pouvoir d'achat, éviter les frais d'incidents bancaires, et contribuer à lutter contre le surendettement.

« Notre objectif est de rompre le cercle vicieux du mal endettement et bien sûr que les personnes conseillées se sentent moins seules face aux problèmes de budget. » explique Françoise Souweine, présidente de l'Udaf du Val-de-Marne.

Les conseils sont personnalisés, et le suivi est confidentiel et entièrement gratuit pour les personnes accompagnées. L'approche familiale et de défense des consommateurs de l'Udaf du Val-de-Marne constituent le gage d'un accompagnement de qualité.

L'Udaf du Val-de-Marne accueillera toute personne rencontrant une difficulté budgétaire dans ses locaux à Boissy-Saint-Léger.

Pour prendre rendez-vous : vieassociative@udaf94.fr

Plus d'information sur :

www.udaf94.fr / www.unaf.fr / www.mesquestionsdargent.fr

Une lettre d'information « Spécial parents »

L'Udaf du Val-de-Marne a publié sa 2ème lettre d'information des espaces parents « spécial Parents ». Cette lettre permet aux parents d'avoir connaissance de ce qu'est un espace parents, où il en existe et comment ils peuvent être animés. En complément, si un parent souhaite s'investir dans un espace, il peut retrouver les institutions partenaires et la liste des ressources documentaires.

Vous pouvez la consulter sur notre site internet.

Commission développement associatif

La commission développement associatif a entamé le bilan du Plan Local de Développement Associatif mis en place en 2015-2016 pour cadrer les objectifs de développement de l'Udaf du Val-de-Marne et son réseau associatif. L'enjeu est de permettre d'avoir une réflexion neuve sur les axes de développement du réseau associatif.

L'animation de réseau

L'Accompagnement des familles dans leur rôle éducatif : retour sur le Forum de l'Udaf du Val-de-Marne

La famille a toujours été au centre du processus éducatif et sert de socle pour le développement des enfants (l'accompagnement vers l'autonomie et l'apprentissage des savoirs). Les nouvelles configurations familiales et les rapports sociaux ont une influence sur les approches éducatives et font évoluer les pratiques des familles et des institutions qui les accompagnent.

Depuis la fin des années 80, des dispositifs de soutien et d'accompagnement à la parentalité se sont développés en ne manquant pas de poser une définition sur ce qu'est la parentalité et le rôle que doivent jouer les parents.

Quelle est la vision de l'enfant aujourd'hui dans les familles et comment a-t-elle évoluée dans le temps ?
Quelles sont les logiques de soutien à la parentalité ?
Quel est le positionnement des institutions et associations dans ce cadre ?

Gérard Neyrand est revenu sur l'histoire des pratiques au sein des familles dans le cadre de la petite enfance. Les différentes formes de soutien à la parentalité et les interrogations que cela peut susciter ont été abordées en évoquant les approches et dispositifs professionnels et associatifs dans l'accompagnement des familles.

La rencontre s'est poursuivie par des témoignages sur les actions de terrain envers les familles par l'Udaf 94, la directrice et la psychologue de la crèche « Couleur Cabane », ainsi que l'association Aides aux Mères et aux Familles à Domicile.

L'animation de réseau

Nouvelle place de l'enfant et accompagnement des parents : un espace de discussion

En quelques décennies l'image du jeune enfant s'est complètement transformée. Le bébé est devenu une personne et un enfant performant, et l'enfant a acquis un nouveau statut, mais il reste confronté à des risques multiples. Le soutien à la parentalité s'est évertué à y répondre, sans cependant vraiment maîtriser la tension entre soutien et contrôle qui l'accompagne depuis les années 2000.

Mutation des rapports familiaux et nouvelle place de l'enfant

Avec le XXème siècle, l'évolution des valeurs et des droits à la fois de l'individu, de la femme et de l'enfant a eu un impact sur la place de l'Etat comme instance de régulation des relations à l'intérieur de la sphère privée et de la famille. Nous avons pu observer un double mouvement entre l'émancipation des individus à l'égard des institutions les plus contraignantes (comme le mariage) et de valorisation de l'enfant comme référent fondateur de la vie familiale et de l'ordre social.

L'Etat s'est adapté au nouveau système familial en permettant de l'encadrer par des mesures destinées à soutenir les individus les plus fragilisés comme avec l'Allocation Parent Isolé en 1976 destinée à répondre à la montée des situations monoparentales féminines. Les années 1970 en France sont ainsi illustratives d'un processus de reconfiguration portant à la fois sur une subversion des rapports familiaux et privés antérieurs, la fin de la période de développement économique des trente glorieuses avec le « choc pétrolier » de 1974-75, et l'affirmation de la responsabilisation des individus comme principe de gestion, autorisant l'Etat à déléguer à la société civile nombre de ses fonctions de régulation sociale.

L'idéologie néolibérale justifie ainsi le transfert sur les individus de la pleine responsabilité de leur situation, occultant le poids des rapports sociaux. La difficulté inhérente à un tel mode de gestion sociale est double et tient, d'une part, à la prolifération des injonctions normatives, d'autre part et de façon liée, aux difficultés d'intégration de ces normes par un nombre croissant de personnes, tenant aux phénomènes de précarisation, de diversification culturelle et de complexification des modes de vie.

L'animation de réseau

L'impact des mutations familiales sur la place de l'enfant

Cette situation n'est pas sans conséquences, à la fois sur le plan pratique, avec une complexification des modalités d'accueil et de socialisation de l'enfant, ainsi qu'un allongement de la durée de vie des enfants chez leurs parents, et sur le plan relationnel, avec une mise en tension possible des relations conjugales et parentales. Si le petit enfant est toujours le premier objet d'investissement éducatif des parents, il est devenu aussi un **support majeur de l'affirmation identitaire des dits parents**. La complexification de la place de l'enfant dans la famille ne tient pas seulement aux transformations de la sphère privée, en interaction avec les autres espaces sociaux. Un autre élément a fortement contribué à modifier cette place, l'évolution des savoirs sur la petite enfance et l'enfance, et la diffusion des connaissances par les médias.

Dès 1945 avec notamment la mise en place de la Protection Maternelle et Infantile, la survie du nourrisson apparaît comme primordiale tout comme le lien fondamental : le lien mère-enfant bien que dès les années 1970 la place des professionnels et du père soit de plus en plus justifiée. La généralisation de la contraception moderne a contribué à éroder cette représentation en obligeant à « penser » l'enfant avant de le faire et donc d'impliquer le père dans le processus. Les progrès de la biologie médicale ont bouleversé l'éthique de la reproduction humaine. Le désarroi est généralisé, selon les pays ou les moments, telle ou telle pratique sera ou non autorisée ou interdite.

Le soutien à la parentalité comme réponse aux mutations sociales et familiales

Face à la « montée des incertitudes » (Castel, 2009), la société civile et les associations dans un premier temps, puis l'Etat et les institutions vont réagir en promouvant un « soutien à la parentalité » multiforme, qui va progressivement devenir l'objet d'une politique de plus en plus explicite. **L'accueil des enfants via une collaboration entre les parents et les professionnels se développe sous différentes formes** ; ces lieux se fédèreront en 1980 dans l'Association des collectifs enfants-parents-professionnels. Les Lieux d'accueil enfants-parents (LAEP) basée sur l'idée de la Maison verte ouverte par Françoise Dolto pour prévenir les troubles de la séparation et de la sociabilité ont eu un grand succès, grâce, entre autres, à la reconnaissance de leur intérêt par les institutions. En parallèle, face aux mutations de la famille, la société civile s'est intéressée à la situation des enfants après la séparation de leurs parents avec l'instauration de la médiation familiale mais également des « espaces rencontre » permettant de maintenir le lien de l'enfant avec le parent chez lequel il ne vit pas.

Ainsi, les politiques publiques suivront deux voies parallèles en matière de gestion familiale : une **stratégie de délégation à la société civile et aux familles d'une partie de la régulation sociale** relative à la famille, et une **stratégie d'encadrement par l'évolution du cadre législatif et réglementaire**. Le système familial est passé d'une famille instituée par un mariage inconditionnel et indissoluble à une famille fondée par la venue de l'enfant, où les individualités sont affirmées, notamment l'autonomie des femmes et dans une certaine mesure des enfants, où l'union maritale n'est plus obligatoire.

Deux options de gestion politique par la parentalité s'opposent ainsi dans les années 2000, celle par le soutien et l'accompagnement des parents dans leur mission éducative, qui pose que toute réponse à une difficulté doit être élaborée avec les parents sur la base de la création d'une confiance personnalisée parents-intervenants ; et celle par le contrôle des parents jugés déficients, qui, rendant les seuls parents responsables de toute dérive enfantine, pose qu'il convient de les rééduquer eux-mêmes, par le biais de stages parentaux ou de mesures visant à « responsabiliser » les parents, en l'occurrence les sur-responsabiliser.

Ce qui se met en place à partir de 2010 est une véritable volonté politique d'organiser le soutien à la parentalité en cherchant à l'institutionnaliser tout en laissant à la société civile le principal de la charge d'intervention sur le terrain. Ainsi la logique initiale du soutien/accompagnement peut provoquer un certain malaise chez les intervenants. En 2013, les Caisses d'Allocations Familiales deviennent les leaders des dispositifs de soutien ; il s'agit ainsi de tenter de réduire les importantes inégalités et disparités territoriales de cette politique, en développant une logique centralisée d'intervention que les instances territoriales sont chargées d'appliquer.

L'animation de réseau

L'enjeu de la coéducation

En parallèle, dans les années 2010, les institutions accordent de plus en plus d'importance à l'idée de coéducation, c'est-à-dire ont tendance à reconnaître que si les parents sont un acteur majeur en la matière il convient non seulement de les épauler mais de les coordonner avec les autres acteurs éducatifs, et en premier lieu les enseignants, mais aussi les soignants, les accueillants de la petite enfance, les éducateurs… **L'heure est venue de prôner une coéducation renouvelée, et plus largement une cosocialisation.** Pour cela, il s'agit d'élaborer une position de soutien à la parentalité qui tienne compte de toute la complexité des positions parentales, et leur dépendance des facteurs économiques, culturels, sociaux et relationnels qui contribuent à les définir. Les parents sont donc en position d'acteurs de leur parentalité mais il est nécessaire que la coéducation intègre la prise en compte des autres influences socialisatrices.

Une grande partie de ce que les enfants intègrent se fait par imitation, par imprégnation du milieu de vie et de la culture dans laquelle ils baignent, et ne renvoient pas à des stratégies éducatives, familiales, scolaires ou autres. Il faut donc penser la coéducation, non seulement comme partie d'une logique plus large de cosocialisation mais comme une stratégie d'harmonisation éducative de cette co-socialisation, qui pourrait permettre alors aux parents de véritablement tenir une position de régulation de ces diverses influences. C'est donner aux parents toute sa dimension de chef d'orchestre, à l'heure où la place des médias- traditionnels ou interactifs- n'a jamais eu une telle importance, et où la collaboration avec les autres acteurs de l'éducation s'avère déterminante dans la construction du sujet et du citoyen en devenir que représente tout enfant.

Lire et faire lire

Lancement des 20 ans de Lire et faire lire

Le 21 novembre dernier, lors du bilan national de Lire et faire lire, en présence de Pascal Guenée et Alexandre Jardin, co-fondateurs de l'association, l'année anniversaire a été lancée.

Pour raconter l'histoire de Lire et faire lire a été présenté un film réalisé à cette occasion. Témoignages et anecdotes ont permis de retracer les grandes étapes de la création du réseau Lire et faire lire.

Des événements locaux et nationaux seront organisés tout au long de l'année pour cette année anniversaire.

Lors du Bilan, notre coordination a présenté son partenariat avec Recycl'Livre auprès du réseau de Lire et faire lire.

Des lectures plaisir ponctuelles !

Les bénévoles de Lire et faire lire ont partagé leur plaisir de lire aux enfants lors d'événements organisés par nos partenaires tant au niveau local que national :

- La nuit de la lecture à la médiathèque de Saint-Maur des Fossés,
- Lecture au Grand Palais,
- La fête des solidarités.

Lire et faire lire : lfl@udaf94.fr - 01 45 10 32 10

L'actu des associations familiales

Adressez vos contributions par courriel à udaf94@udaf94.fr. Renseignements au 01 45 10 32 78

AGF Saint-Maurice

L'Association Générale des Familles de Saint-Maurice propose :

- Sa **Brocante annuelle du Plateau**, dimanche 17 mai, de 8h à 18h, Rues Edmond Nocard et Adrien Damalix, à Saint-Maurice.

Le produit de cette brocante finance en partie son action la plus importante, à savoir un accompagnement scolaire en direction de 50 enfants allant du CE1 à la Seconde, assuré par 15 bénévoles et 7 salariés.

- Son Concours de dessin, destiné aux enfants des écoles de Saint-Maurice, lequel attire chaque année quelque 200 enfants ravis de montrer aux Mauritiens leur créativité et leur talent à l'occasion de la remise des prix.

Le thème du concours 2019, « **Sauvons notre planète** », s'inscrivait dans la **Lutte pour le Climat**.

En 2020, il renvoie à l'**Action citoyenne** avec « **Les héros de ma vie** ».

Contact : agfsaintmaurice@hotmail.fr

AFC Saint-Maur des Fossés

L'AFC de Saint-Maur des Fossés organise **une formation à la nutrition santé : Apprendre et comprendre pour agir !** Animée par le docteur Sabine Van Parys, Psychiatre - Psychothérapeute .

Les lundis 24 février et 9 mars 2020 de 20h30 à 22h au 3 avenue Alexis Pessot à Saint-Maur des Fossés.

Inscriptions par mail : sabinevanparys@gmail.com

Coût: 10 € par soirée (5€ pour les adhérents AFC ou nouvelle adhésion, possible sur place).

L'actu des associations familiales

Adressez vos contributions par courriel à udaf94@udaf94.fr. Renseignements au 01 45 10 32 78

THALIE

L'Association THALIE à travers ses multiples facettes et activités défend des valeurs sociétales pour rompre l'isolement et lutter contre l'exclusion. Chaque famille devient citoyenne à part entière, spirale dynamique où chacun peut créer en valorisant ses compétences, dans un va et vient, à travers ses propres valeurs et celles de THALIE. Depuis 20 ans, l'Association travaille, mutualise des actions et réseau (au sein du centre maternel, de la crèche, du lieu de rencontre, des familles « relais », des appartements « Droit de Visite », et du centre de formation) et permet aux familles de capitaliser des compétences. THALIE a à cœur de valoriser l'intergénération, la participation parentale, dans une forme de coéducation. Les repas et activités participatifs, les liens de voisinage tissés, le parrainage de proximité sont des moyens d'échanges qui permettent des va et vient permanents. Ils favorisent des apprentissages et sont des moyens d'échanges dans la relation parents/enfants. Ainsi la transmission des savoirs est possible dans un certain portage convivial.

Ouverture du nouveau Multi-Accueil de l'Association THALIE A L'Haÿ-les-Roses

Depuis le 16 octobre 2019, l'Association THALIE a ouvert un Multi-Accueil pouvant accueillir 19 enfants du centre maternel et 6 familles extérieures de L'Haÿ-les-Roses. Ce projet a été possible grâce au co financement de la CAF et du Conseil Départemental du Val-de-Marne. Les familles accueillies sont conviées de façon régulière à participer à la vie de la structure.

Le Lieu de rencontre « La Petite Bulle » est un lieu de partage d'activités et d'échange autour de la Parentalité et de l'accès à la culture. Il s'associe aux différents projets du Multi–Accueil dont celui tourné vers la découverte des animaux de la ferme. Ainsi une sortie à la grande Galerie de l'Evolution au Jardin des plantes a été proposée aux parents et à leurs enfants. Cette sortie, à la demande des mamans, leur a permis de vivre des moments de découvertes et d'enrichir leur histoire commune.

AGF Vincennes - France Alzheimer

En coopération avec l'association France Alzheimer, l'association AGF Vincennes propose des groupes de paroles pour les Aidants Familiaux, animés par Mme Laroche (France Alzheimer) les jeudis après-midi suivants :

- 20 février
- 26 mars
- 16 avril
- 28 mai
- 25 juin
- 24 septembre
- 29 octobre
- 28 novembre
- 17 décembre

Ces groupes de paroles se dérouleront de 14h30 à 16h30 au Club Loisirs Découvertes – 70 rue de Fontenay - Espace Pierre Souweine - 4ème étage, à Vincennes (presque en face de la Mairie).

Ils accueillent de 10 à 12 personnes maximum et concernent en premier lieu la maladie d'Alzheimer sans être restrictifs, puisque les problématiques rencontrées par les Aidants Familiaux sont similaires pour d'autres cas de souffrance.

N'hésitez pas à en parler autour de vous !

L'actu des associations familiales

Adressez vos contributions par courriel à udaf94@udaf94.fr. Renseignements au 01 45 10 32 78

GRANDIR DANS LA VILLE

L'association Un bébé dans la ville a dorénavant pour nouveau titre : GRANDIR DANS LA VILLE.

Fondée en 2004, l'association est partie de la volonté de quelques parents de sortir de l'isolement, de se rassembler et de se solidariser autour de l'éveil et de la garde des enfants. Fidèle à ses fondamentaux, l'association garde au fil du temps ses valeurs et élargit en même temps la palette d'âges du public accueilli grâce à des bénévoles et des professionnels dynamiques, compétents et motivés.

L'association permet ainsi aux familles de renforcer liens, échanges, solidarité, et apporte une ouverture vers une grande mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle.

Cela représente 429 adhérents, soit 119 familles.

L'image de 2018-2019 sera encore la demande constante de participation aux activités proposées, qui dépasse constamment nos capacités d'accueil et nos disponibilités : Chant prénatal pour les femmes enceintes, ateliers musiques pour les 0-3 ans, massages bébés, cours encadrés d'escalade, de self-défense, d'anglais, ateliers de sophrologie, vide-greniers, participation au village associatif, la fête des adhérents et au carnaval de la ville ainsi que l'organisation de sorties.

Toutes ces propositions ont su rassembler plusieurs générations d'enfants et de bénévoles lors de moments festifs et conviviaux, à l'image de notre aventure associative !

Encore cette année le maintien des activités de l'association s'est fait sur la base exclusive du bénévolat. En effet, l'organisation et l'accueil des rencontres et ateliers ne reposent que sur la bonne volonté d'organisation et de présence de bénévoles actives.

L'avenir de l'association se dessine avec le maintien et le développement des activités de maternage et d'éveil pour les tout-petits et les petits, mais également avec le développement d'ateliers pour les juniors, ados et adultes, qui montrent qu'Un bébé dans la ville a su grandir avec les premières générations.

Comité de lecture
Bureau de l'Udaf du Val-de-Marne
Composition, rédaction
Françoise Souweine, Présidente
Leila Hamdaoui, Directrice Générale
Christelle Dos Santos , Pauline Darsin, Laurelyne Leneutre

Aimez notre page Facebook:
Udaf94 Union départementale des associations familiales

Site internet: www.udaf94.fr

Udaf du Val-de-Marne, 4A boulevard de la gare, 94475 Boissy-Saint-Léger Cédex
Udaf94@udaf94.fr — 01 45 10 32 32